

ASSEMBLÉE NATIONALE

SÉCURITÉ GLOBALE - (N° 3527)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 408

présenté par

M. Mendes, M. Laqhila, M. Hammouche, Mme Lazaar, Mme Rilhac, Mme Park, Mme Kuric,
Mme Zannier, M. Paluszkiewicz, Mme Provendier, Mme Brugnera, M. Testé, Mme Le Meur,
M. Dombreval et Mme Zitouni

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 24, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.